



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ISAC CANOE KAYAK

Association : Isac Canoë-Kayak
Adresse : Base de Loisirs St Clair - 44530 Guenrouët

A Guenrouët, le 21 Janvier 2018.

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 20 Janvier 2018

Le 20 Janvier 2018 à 18h00, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Guenrouët sur convocation écrite faite par le comité directeur en date du 02 Janvier 2018. L'assemblée est présidée par M. BAUDOUIN Paul. En l'absence du secrétaire de l'Association, M. BAUDOUIN Paul est nommé secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 22 membres de l'association sur 56 sont présents, et 27 membres sont représentés. En conséquence, et conformément à l'article 6.5 des statuts de l'association (« **6.5** - *L'Assemblée Générale ne peut se tenir valablement que si le tiers au moins des membres qui la compose, représentant au moins le tiers des voix, est présent* ») le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Rapport Moral du Président
- 2 - Rapport d'Activités
 - 2.1 - Effectifs
 - 2.2 - Locations
 - 2.3 - Challenges Jeunes
 - 2.4 - Projets passés et à venir
- 3 - Rapport Financier du Trésorier
 - 3.1 - Bilan de la saison 2017
 - 3.2 - Prévisionnel pour la saison 2018
- 4 - Annonces diverses
 - 4.1 - Dates à retenir
 - 4.2 - Résolutions votées
 - 4.3 - Changements dans le Comité Directeur

Allocution de bienvenue :

M. BAUDOUIN Paul, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Rapport moral du Président

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé :

Bienvenue à tous et merci de votre présence à cette Assemblée Générale annuelle de l'Isac Canoë-Kayak. Laissez moi, en tout premier lieu, vous renouveler mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Cette période, d'ordinaire festive, a pourtant été particulièrement éprouvante pour bon nombre de kayakistes et de représentants de clubs du département cette année. J'ai en effet appris tôt le 1er janvier, comme mes différents homologues du département, le décès de Tèreèse Hamelin, Présidente du Comité Départemental de Canoë-Kayak. Tèreèse était une bénévole dévouée à la cause du canoë-kayak. Elle avait, l'année passée, accepté d'assurer la continuité de la vie départementale du Canoë-Kayak 44 suite au départ du précédent Président. Lors des dernières réunion de Comité Départemental, Tèreèse nous avait confié son souhait de faire enfin une vraie pause dans le monde du canoë-kayak, non sans avoir découvert et apprécié ce rôle départemental de Présidence. Pour profiter de sa famille, ses enfants et petits enfants.

Son nom ne vous évoque peut être pas grand chose, car elle oeuvrait avec discrétion. Elle a, cependant, très certainement remis quelques une des médailles de vos enfants lors des derniers Challenges Jeunes, à commencer par le Biathlon qui se tenait fin décembre à Nantes. Il nous a semblé indispensable, ce soir, de rendre hommage à notre amie Tèreèse. Nous n'oublierons pas ta bienveillance, ta bonne humeur toujours égale, ta disponibilité, et ton engagement dans la grande famille kayakiste.

(...)

Merci pour elle.

Parlons à présent de sujets plus joviaux, à savoir l'année passée au sein de l'Isac Canoë-Kayak. Il y a maintenant un peu plus de 30 ans voyait le jour à Guenrouët une petite association, sans prétention, qui avait pour objectif de fédérer localement et de façon conviviale les amateurs des sports de pagaie à Guenrouët. L'Isac Canoë-Kayak était né.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Petite association ? De moins en moins.

Sans prétention ? Il semblerait.

Conviviale ? Résolument.

30 ans d'entraînements, de compétitions, de Challenges Jeunes, de sortie, de stages, de rires et de sourire, de bonne humeur, de distribution de Wally, de file d'attente dans les vestiaires (surtout pour hommes), d'échanges cordiaux avec nos amis pêcheurs ... Bref, que de bons souvenirs ! 30 ans pour en arrive là, ce soir, à vous présenter le rapport moral de cette 30ème Assemblée Générale.

Par quoi commencer sinon vous remercier d'être de plus en plus nombreux à rejoindre notre association, et de plus en plus nombreux à y rester. Je me réjouis de constater le très faible taux de départ d'année en année, signe que nos licenciés se sentent bien parmi nous, que vous vous sentez bien parmi nous. Pourvu que cela dure, et soyez certain que nous ferons tout pour. Vous le verrez tout à l'heure dans le rapport d'activités, jamais vous n'avez été aussi nombreux à pratiquer à nos côtés.

Le groupe adulte s'est étoffé en septembre dernier grâce à l'arrivée de nos Pink Ladies à nous ... Si on veut être rigoureux sur les codes couleurs du club, on devrait dire les « Green Ladies », mais je vous l'accorde, c'est tout de suite bien moins glamour. Quoi qu'il en soit Christophe continue et s'occupe de nos adultes. Il bénéficie depuis cette année d'une dynamique départementale insufflée par Brigitte Bonnet, que je salue, sous la forme de sorties loisirs organisées tout le long de l'année, sur différents secteurs. L'occasion de proposer de nouvelles sorties à nos adhérents, tout en tissant des liens avec les autres clubs. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir une 50aine de kayakistes du département en décembre dernier à Guenrouët. Une superbe randonnée sous le soleil, avec une pause pour le déjeuner autour d'un feu de bois convivial ... Merci Cyrille !

Et quelle fierté de voir une école de pagaie Guérinoise se distinguer davantage chaque année. Nous n'avons certainement pas les meilleurs entraîneurs. Nous n'avons certainement pas les meilleurs équipements. Nous n'avons certainement pas les meilleurs techniques d'entraînement. Mais je constate avec joie que la motivation et le plaisir qu'ont nos jeunes à venir pratiquer le samedi après-midi prime. Et cela fonctionne, nous avons le plaisir d'embêter les gros clubs du département dans le classement départemental de club, dans lequel nous trustions jusqu'ici la seconde partie.

Toujours concernant la jeunesse, je suis heureux de voir un de mes objectifs de début de mandat avancer et se concrétiser progressivement. Notre équipe de Kayak-Polo prend ses marques et repères. Certes les débuts se font à leur rythme, le temps de mettre en place le matériel, en particulier le terrain de polo, mais la motivation est là. La tempête du début d'année n'arrangeant en rien ces préoccupations puisqu'un de nos buts n'a pas fait le poids face à la chute d'un nouvel arbre ...

Mathieu Renard, Julien Renard, Paul Vautey, Hugo Tillard, Hugo Bizien, Clément Le Barre, Ewan Chrétien et Jil Augereau constituent cette équipe. Nous comptons sur votre sérieux pendant la saison, avant de venir vous voir jouer et vous encourager lors des tournois régionaux en avril, mai et juin.

Il y a bien des choses dont je n'ai pas parlé : les sorties, les locations estivales, les achats de matériel ... Nous aurons l'occasion d'en parler un peu plus tard lors de cette AG.

Quoi qu'il en soit, je remercie les membres du Bureau et du Comité Directeur pour le temps passé, aux réunions, aux manifestations, je les remercie de leur soutien et de leur présence, infaillible pour beaucoup. Rappelons le, c'est une équipe qui réussit et non une personne ... Pour moi comme pour le bureau, nous entrons dans notre dernière année de mandat. Pour ma part, beaucoup le savent, je ne serais pas l'an prochain candidat à ma réélection. Je quitte la région à la fin de l'été et ne vais donc pas pouvoir en assurer la fonction.

Cela nous laisse une année pour préparer la suite, trouver un (ou des!) candidats à la présidence de l'Association. Je ne me fais pas trop de soucis, l'Isac Canoë-Kayak regorge de présidents en

devenir. Mon départ de la région se fera dès septembre prochain, avant donc la fin officielle de mon mandat. L'idée serait donc de trouver mon successeur d'ici ce mois de septembre, pour profiter d'une période de transition avant l'assemblée générale de 2018. Mais pas de panique, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Avant de poursuivre, je tenais à remercier la commune de Guenrouët pour son engagement auprès des Association Sportives. Pour connaître la situation dans certaines autres communes, croyez moi, nous sommes chanceux d'être une association Guérinoise !

Je remercie également l'animation départementale qui ne manque pas de faire appel à nos services chaque année, et les différentes associations locales ou non qui ont profité d'encadrements de groupe durant l'été. Une activité d'encadrement qui ne sera pas reconduite l'été prochain. Si nous passons ainsi à côté d'environ 1200 euros qui nous parvenais de ces encadrements, l'investissement était devenu trop conséquent pour les quelques initiateurs et moniteurs qui se partageaient ces groupes.

Pour en finir avec les remerciements, je remercie également Annick Rouet, journaliste Ouest-France, qui nous a permis d'avoir une visibilité conséquente dans la presse, avec une dizaine d'articles publiés cette saison.

Vote du rapport moral

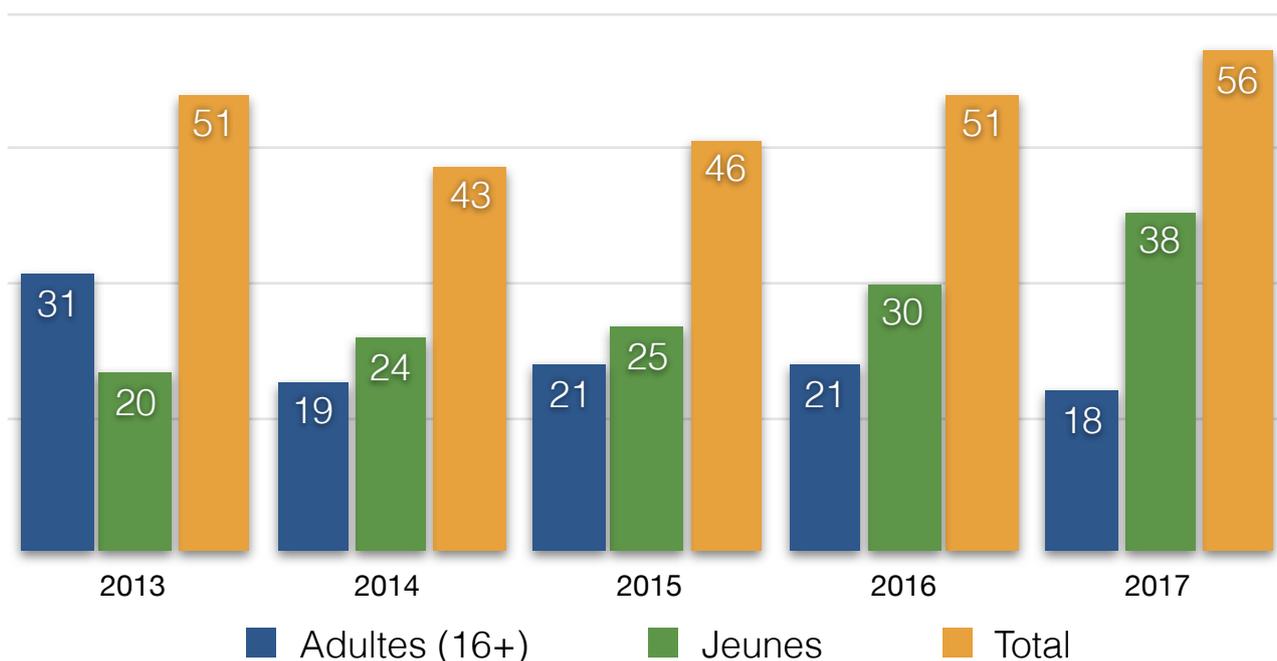
Après ouverture d'un temps de discussion et constant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M BAUDOUI Paul met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

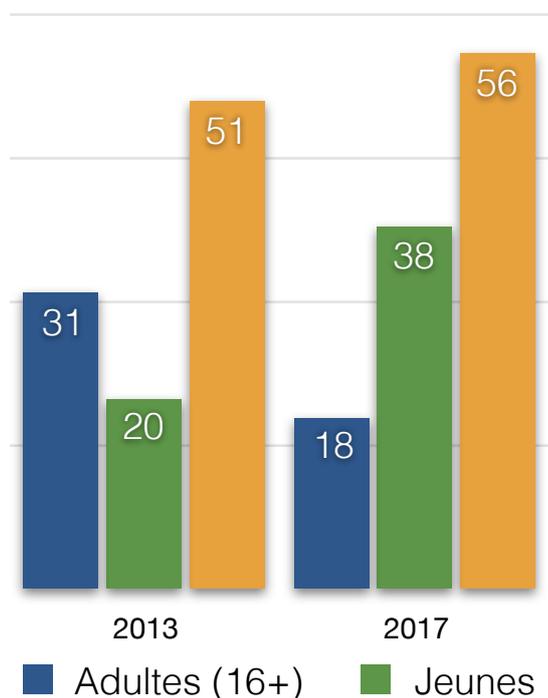
Rapport d'activités

Le président poursuit en présentant le rapport d'activités pour la saison passée :

Effectifs :



M. BAUDOUIN annonce que l'association n'avait jamais eu autant de licenciés (56 sur la saison 2017). Une croissance constante du nombre de licenciés est observée depuis 2014 à raison de 8% en moyenne. La barre symbolique des 60 adhérents pourrait être franchie sur la saison 2018.

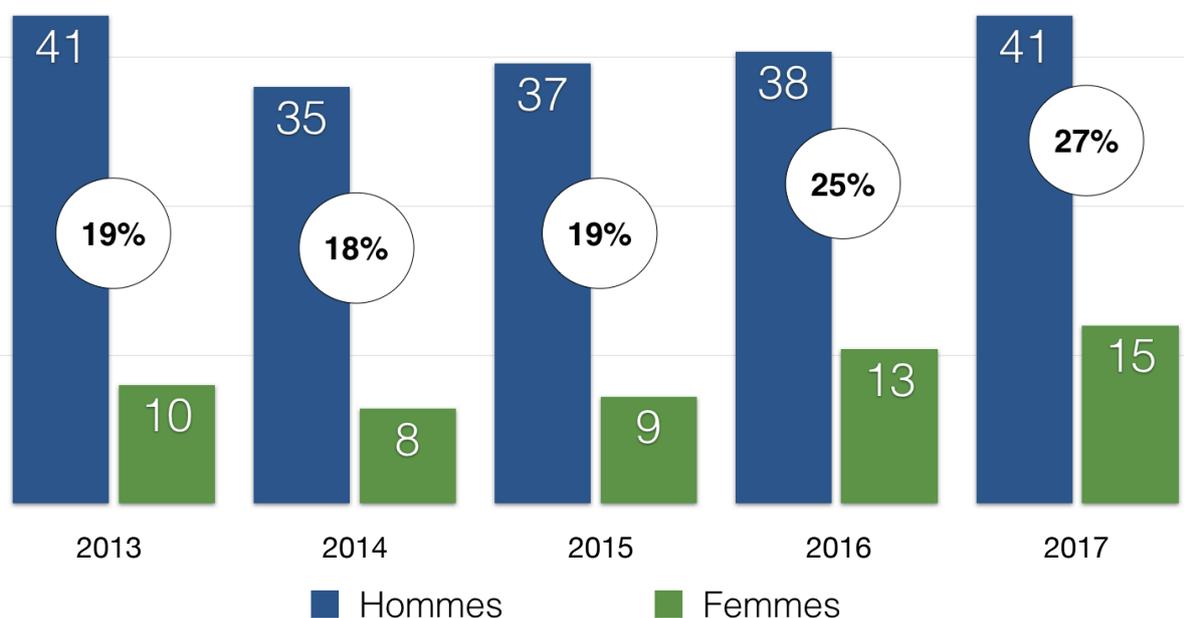


L'Assemblée note qu'en l'espace de 4 ans, les licences « Jeunes » ont presque doublé (+90%) tandis que les licences « Adultes » accusent une nette régression (-40%).

L'Isac Canoë-Kayak est ainsi le club le « plus jeune » du département en tenant compte de la proportion Jeunes/Adultes.

M.BAUDOUIN Paul indique que le recrutement et la fédération d'adultes sera un axe de développement à envisager et travailler sur les années futures.

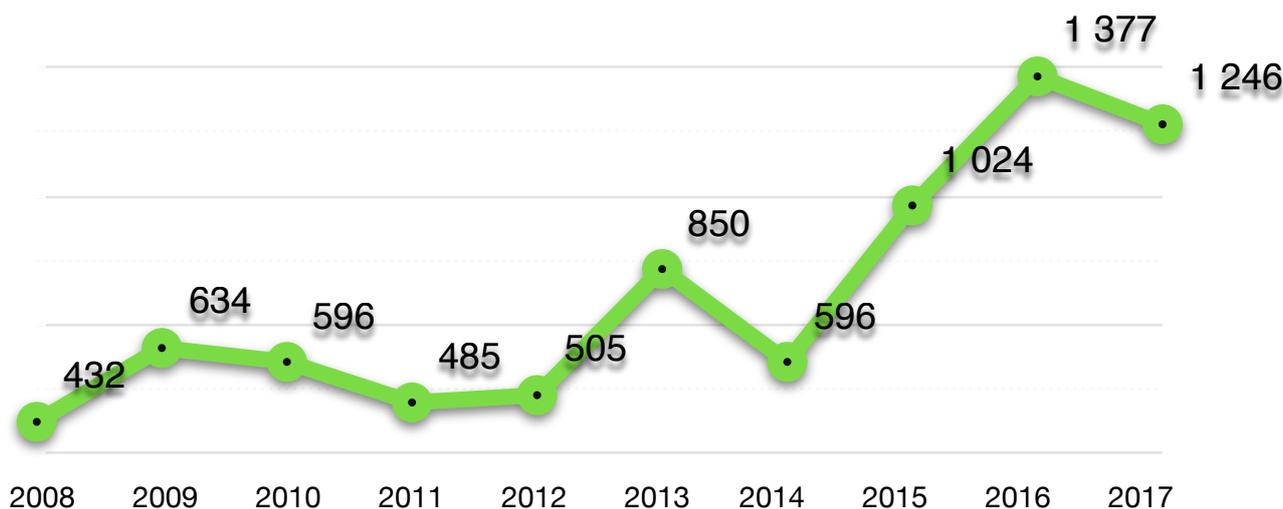
Concernant la part de femmes au sein de l'Association, une hausse est observée depuis 2014, portant à ce jour à 27% la féminisation du club. Il s'agit là d'une moyenne rencontrée sur les différentes structures départementales.



Locations estivales :

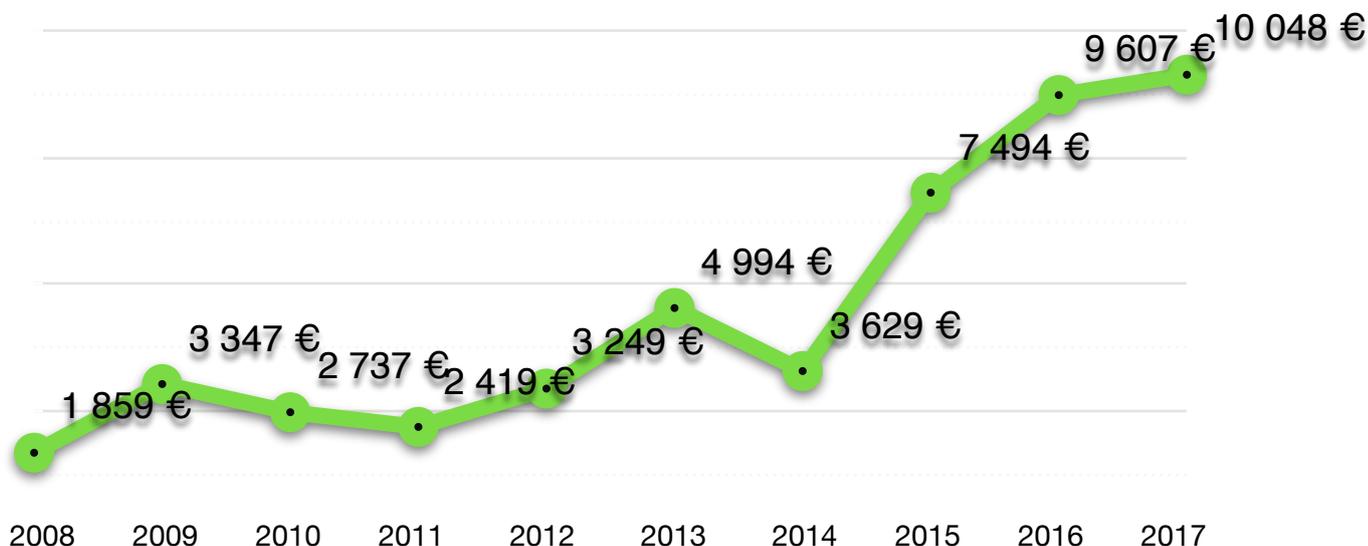
La saison estivale 2017 constitue un nouveau record pour l'Association en terme de bénéficiés.

Concernant la fréquentation, une légère baisse est constatée (-9%), portant à 1246 le nombre de pratiquants pendant l'été. M. BAUDOUIN annonce que cette baisse de fréquentation devrait se poursuivre l'été prochain, le service d'encadrement de groupe n'étant pas renouvelé.



● Fréquentation

D'un point de vue bénéfices, la barre des 10 000 € a été franchie cet été. Il faut y déduire les dédommagements de bénévoles ainsi que les achats de « Titres Tempos » (licences journalières). La saison a ainsi permis à l'association de dégager un peu plus de 9 100 € de ses activités de locations.



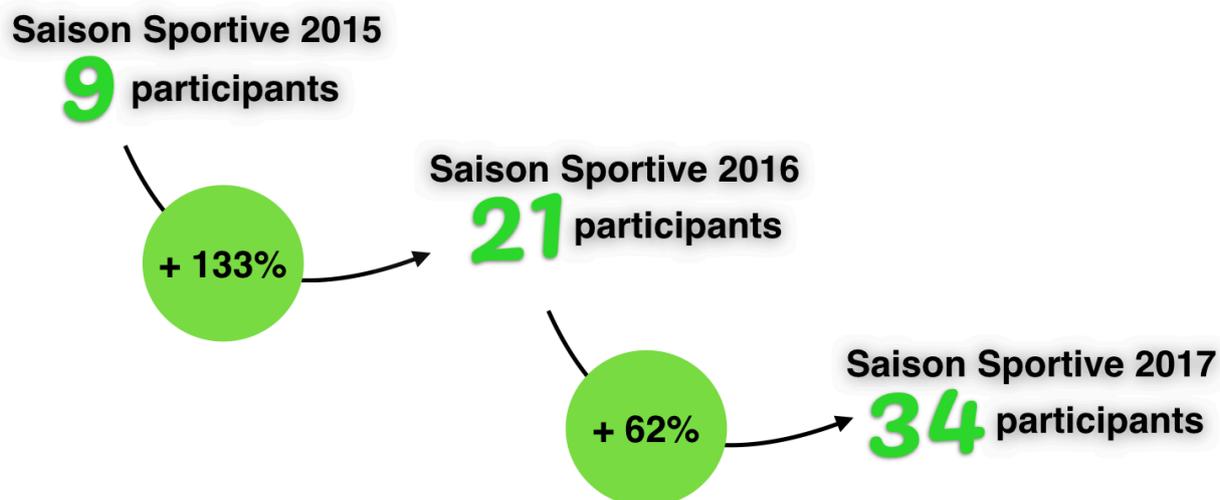
● Bénéfices sur la saison (hors dédommagements)

Le bureau en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles, licenciés et parents, qui se sont rendu disponible pendant l'été par assurer les locations et les encadrements.

Les Challenges Jeunes :

Une croissance importante du nombre de compétiteurs participants aux Challenges Jeunes est constatée (+62% sur la saison 2017). Le Comité Directeur souligne que cette augmentation rend indispensable la présence de parents accompagnateurs lors des Challenges. En effet, 25 jeunes

sont présents en moyenne sur les rendez-vous, trop pour que le club puisse prendre en charge l'intégralité du transport.



A l'issue des trois premiers Challenges Jeunes de la saison 2017 (les Challenges Jeunes s'étalent sur deux saisons sportives : Septembre N à Septembre N+1), l'école de pagaie Guérinoise se classe à la 4ème place du classement départemental des clubs.

Le comité directeur souligne des résultats encourageants à poursuivre sur la fin de saison.

Rang	Club	●	●	●	Points saison
1 (=)	NACK - Nantes	5	4	5	797
2 (+1)	Canoë-Kayak Château-Thébaud	6	1	5	705
3 (+1)	SNOS - Saint-Nazaire	4	2	3	676
4 (-2)	Isac Canoë-Kayak - Guenrouët	3	5	6	639
5 (=)	Vertou Canoë-Kayak	1	4	0	540
6 (=)	Sucé sur Erdre Canoë-Kayak	2	2	2	494
7 (=)	Canoë-Kayak Clisson	1	4	2	427
8 (=)	Brivet Canoë-Kayak	1	2	0	217
9 (+1)	Nort Athlétique Club Nautique	0	1	2	201
10 (-1)	CKPCA - Pornichet	0	1	0	166
11 (+1)	Canoë-Kayak Carquefou	1	1	0	133
12 (-1)	Gétigné Canoë-Kayak	2	0	0	118
13 (=)	PACK - Ancenis	2	1	3	111
14 (=)	Besné Canoë-Kayak	0	0	0	37

A l'issue de la saison 2016, Candice Tillard a été la seule Guérinoise à participer à la finale régional en Juin 2017.

Bilan sur les projets :

La précédente assemblée générale avait défini les principaux projets pour la saison 2017.

Projet	Statut	Détails
Création d'une équipe de kayak-polo	Réalisé	L'équipe U18 a été formée cette année. Elle a bénéficié de l'achat de matériel (Kayaks, Gilets, Casques). Les entraînements ont débuté en octobre 2017. Les premiers tournois sont prévus pour fin mars 2018.
Rénovation de bateaux	Réalisé	Plusieurs journées de rénovations ont été organisées. Elles ont permis la remise en état d'une vingtaine de kayaks (polo, slalom, descente). De nouvelles journées seront cependant à prévoir.
Tri dans les hangars de stockage	Réalisé	Un tri a été effectué dans nos deux hangars. Il a permis de dégager de la place afin d'améliorer le stockage de nos bateaux. Nos hangars sont à nouveau complets. Un agrandissement du hangar côté camping a été demandé auprès de la commune.
Accompagner le Comité Départemental sur le projet de Barrel	Non réalisé	Le projet de Barrel (aménagement d'un parcours de slalom) est à l'arrêt. En effet, les terrains étant privés, les discussions n'ont pas abouti quant à l'aménagement du site. Le club se tient prêt à soutenir le Comité Départemental dans ses démarches.
Aménagement du site de Pont-Veix	En cours	En revanche, l'aménagement du site de Pont-Veix - Conquereuil (parcours de slalom) a bien avancé. 4 câbles ont été posés en amont de la veine d'eau, 2 en aval. Le parcours a un potentiel d'une douzaine de portes. Il sera nécessaire de clarifier la situation auprès du syndicat du Don afin d'éviter tout problème avec les pêcheurs locaux.
Organisation d'un challenge Jeune course d'orientation	Réalisé	L'Isac Canoë-Kayak a organisé le deuxième Challenge-Jeune de la saison 2017 (cours d'orientation en novembre 2017). Près de 200 jeunes étaient présents pour cette compétition.

Projet	Statut	Détails
Restructuration de la zone de loisirs : rester proche du projet	Réalisé	Le club a continué de montrer son intérêt pour la restructuration de la zone de loisirs. Une nouvelle piscine devrait voir le jour d'ici 2019. Le reste des infrastructures devraient suivre les années suivantes.
Stages, sorties ...	Partiellement	Malgré le manque d'eau, les licenciés ont pu profiter de divers stages et sorties (Seix, Vézère, Alpes, sorties locales ...).

Projets à venir :

Les grands projets pour la saison 2018 ont été fixés :

- Terminer l'installation du bassin de slalom à Pont-Veix

Dans un soucis d'économies, des portes de slalom seront fabriquées maison. Il a été convenu que celles-ci soient stockées chez M. BELLOIS Jérémie, habitant à proximité de la zone aménagée.

- Installation plus robuste du terrain de kayak-polo sur le quai St Clair

L'utilisation de corps-mort a été retenue aux dépens de l'installation de tubes plantés dans la vase. Il est convenu d'installer au plus tôt le terrain de polo afin de faciliter les entraînements des jeunes poloïstes.

- Agrandissement du local de stockage côté camping

Une réunion sur site a eu lieu en novembre 2017 avec M. Le Maire. Un devis a été commandé pour février.

- Investir dans 3 nouveaux K1 slalom (investissement total de 2 712 €).

A cet effet, une subvention exceptionnelle de 900€ sera demandée à la commune de Guenrouët. Cela nous permettra d'obtenir une subvention complémentaire de 900€ du département.

- Premiers tournois de notre équipe de kayak-polo.
- Entrée en formation de nouveaux Aspirants Moniteurs Fédéraux Pagaie Couleur (AMFPC).
- Stage Saint Pierre de Boeuf.

Vote du rapport d'activités

Après ouverture d'un temps de discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M BAUDOUIN Paul met aux voix le rapport d'activités qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Rapports et compte-rendu financier

M. BAUDOUIN Paul certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par le trésorier.

M. LEBEAU Benjamin, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017. Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 664,09€.

M. BAUDOUIN Paul précise qu'un prélèvement d'environ 1 000€ correspondant à un achat de matériel en 2017 ne sera fait qu'en janvier 2018 et n'apparaît donc pas dans ce bilan financier.

	Dépenses	Recettes	Balance
Matériel Sportif	6 635,42 €	722,49 €	-5 912,93 €
FFCK	3 978,10 €	0,00 €	-3 978,10 €
Assurances	1 776,35 €	0,00 €	-1 776,35 €
Courses et fournitures	822,06 €	1,71 €	-820,35 €
Transport	899,40 €	244,33 €	-655,07 €
Cotisations	445,35 €	0,00 €	-445,35 €
Véhicules, remorques	418,77 €	0,00 €	-418,77 €
Evenementiel	2 703,56 €	2 557,60 €	-145,96 €
Fonctionnement	2 426,02 €	2 408,82 €	-17,20 €
Formation	0,00 €	54,00 €	54,00 €
Intérêts	0,00 €	55,37 €	55,37 €
Communication	294,80 €	737,79 €	442,99 €
Subvention commune	0,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Ventes de licences	5,00 €	3 527,76 €	3 522,76 €
Locations	0,00 €	9 159,05 €	9 159,05 €
	20 404,83 €	21 068,92 €	664,09 €

M. LEBEAU Benjamin indique qu'au 31 décembre 2017, l'Association possède en ses comptes 8 325,87€. Un solde suffisant pour garantir une saison complète de fonctionnement.

Bilan financier saison sportive 2017			
+ 664,09 €			
Recettes	21 068,92 €	Dépenses	20 404,83 €

Etat des comptes au 31 Décembre 2017			
Compte courant	3 080,15 €	Livret A	5 245,72 €

8 325,87 €

Le trésorier poursuit en présentant le prévisionnel pour la saison sportive 2018. Il indique que celui-ci prend en compte l'arrêt des encadrements estivaux.

M. LEBEAU Benjamin poursuit en présentant le prévisionnel pour la saison 2018 :

	Dépenses	Recettes	Balance
Matériel Sportif	4 500,00 €	0,00 €	-4 500,00 €
FFCK	4 000,00 €	0,00 €	-4 000,00 €
Assurances	1 500,00 €	0,00 €	-1 500,00 €
Courses et fournitures	1 000,00 €	0,00 €	-1 000,00 €

	Dépenses	Recettes	Balance
Transport	800,00 €	200,00 €	-600,00 €
Véhicules, remorques	300,00 €	0,00 €	-300,00 €
Formation	500,00 €	200,00 €	-300,00 €
Cotisations	450,00 €	0,00 €	-450,00 €
Communication	300,00 €	100 €	-200,00 €
Evenementiel	0 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	2 500 €	2 500 €	0,00 €
Intérêts	0,00 €	50 €	50,00 €
Subvention commune	0,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Ventes de licences	0,00 €	3 500 €	3 500,00 €
Locations	0,00 €	7 700 €	7 700,00 €
	15 850,00 €	15 850,00 €	0,00 €

Vote du rapport financier

Après ouverture d'un temps de discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M BAUDOUIN Paul met aux voix le rapport financier qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Annonces diverses

M. BAUDOUIN Paul reprend la parole pour aborder divers points.

Dates à noter :

Le Stage à Saint Pierre de Boeuf aura lieu du vendredi 27 avril 2018 au vendredi 04 mai 2018. Il est ouvert à tous, dans la limite des places disponibles. Celles-ci sont fixées à 10 (hors encadrants). Le tarif est de 200,00€ (logement en chalets).

M. CHANTREL Damien interroge le comité directeur sur ce que comprend le tarif de 200,00€.

M. BALU Christophe précise que ce tarif comprend l'intégralité des charges, y compris le transport et les courses sur place.

La sortie annuelle aura lieu les 09 et 10 Juin 2018. Elle se fera sur la Gartempe et sur le stade de Tournon St Martin. Pas de limite de participant. Le tarif n'est pas encore fixé.

M. BAUDOUIN Paul précise que les inscriptions seront ouvertes sur le site internet dès le 21 Janvier 2018.

Réductions « Famille nombreuse » :

M. BAUDOUIN Paul rappelle qu'une réduction « Famille Nombreuse » avait été votée lors de la précédente Assemblée Générale. La remise d'un chèque de remboursement a lieu à chaque Assemblée Générale pour les familles y ayant droit. Celles-ci sont donc invitées à se rapprocher de M. LEBEAU Benjamin, Trésorier.

Dernière année du mandat du bureau :

Le bureau de l'Association, constitué de

- Monsieur BAUDOUIN Paul, Président
- Monsieur LEBEAU Benjamin, Trésorier Général
- Monsieur CARTOUX Geoffroy, Secrétaire

entre dans sa dernière année de mandat.

M. BAUDOUIN Paul annonce qu'il ne sera pas candidat à sa réélection en Janvier 2019. Il en est de même pour M. CARTOUX Geoffroy. Deux postes seront donc à renouveler, M. LEBEAU Benjamin se représentant.

M. BAUDOUIN Paul indique qu'il quitte pour raisons professionnelles la région dès septembre 2018. Il souhaite donc trouver un remplaçant avant cette date afin de profiter d'une période de transition entre septembre et décembre 2018.

Mouvements au sein du Comité Directeur :

Lors de la dernière réunion du Comité Directeur (le 11 Janvier 2018), Mme. JUDIC Louise a présenté sa démission pour raisons personnelles.

Conformément aux statuts de l'Association (« **7.3** - *Le Comité directeur est constitué de 6 à 8 membres, élus au scrutin secret uninominal majoritaire à deux tours, par l'Assemblée Générale, pour la durée de quatre ans, dans les conditions fixées par le Règlement intérieur* »), une place vacante proposée à candidature. M. BAUDOUIN Paul précise que le Bureau souhaiterait qu'un parent de licencié intègre le Comité Directeur. Le club prendra en charge la licence de ce dernier le cas échéant.

Aucun candidat ne se présente, le Comité Directeur reste donc composé de 7 membres :

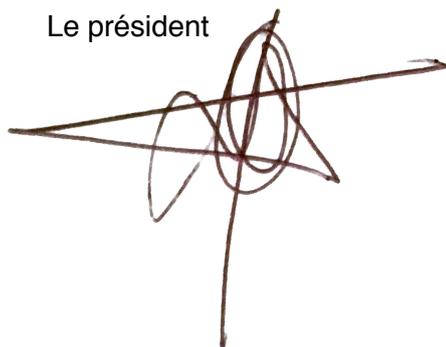
- Monsieur BAUDOUIN Paul, Président
- Monsieur LEBEAU Benjamin, Trésorier Général
- Monsieur CARTOUX Geoffroy, Secrétaire
- Monsieur JOUFFLINEAU Hubert, Vice-Président
- Monsieur BALU Christophe, Secrétaire Adjoint
- Monsieur AMOSSE Nicolas, Conseiller
- Monsieur SERGENT Olivier, Conseiller

Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

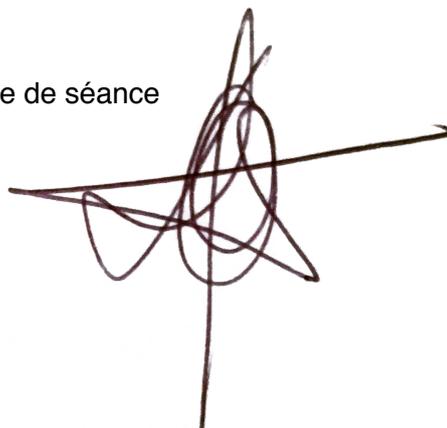
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M. BAUDOUIN Paul déclare la séance levée à 19 heures 30 minutes.

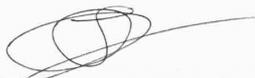
Fait à Guenrouët,
Le 21 Janvier 2018

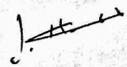
Le président

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in dark ink, similar in style to the president's, with overlapping loops and a long horizontal stroke.

Licencié	Représentant (si moins de 16 ans)	Pouvoir donné à (si applicable)	Signature du licencié, représentant ou mandataire
AMOSSE Nicolas	X		
AMOSSE-GUITTON Thomas			
ANDRE Julien			
ANDRE Quentin			
AUGEREAU Jil	X		
BALU Christophe	X		
BAUDOUIN Paul	X		
BELLOIS Jeremie	X		

Licencié	Représentant (si moins de 16 ans)	Pouvoir donné à (si applicable)	Signature du licencié, représentant ou mandataire
BENETEAU-MACAIRE Samuel			
BIHEU Maël			
BIZIEN Hugo	Hubert Sufflineau →		
CABAS Erina			
CABAS Théo			
CARTOUX Geoffroy	X		
CHANTREL Damien	X		
CHRETIEN Ewan	X		

Licencié	Représentant (si moins de 16 ans)	Pouvoir donné à (si applicable)	Signature du licencié, représentant ou mandataire
DAVID Antoine	X		
DELMISSIER Néo			
DU TERTRE Edouard		Pat Zou dan	
DUBOS Nicolas			
FITAMANT Nicolas	X		Nicolas
GAILLARD Melvin			
GALNON Margot	X		
GIMBERT Yann	X		

Licencié	Représentant (si moins de 16 ans)	Pouvoir donné à (si applicable)	Signature du licencié, représentant ou mandataire
HARDY Titouan			
ILDEBERT Madeleine	X		
JOUFFLINEAU Hubert	X		J. H. J.
JUDIC Alice	X	Judic Louise	
JUDIC Louise	X		
LANCELIN Emilie			
LAVENUS Maelle			
LE BARRE Clément	Le Barre Jean-Charles		Clément

Licencié	Représentant (si moins de 16 ans)	Pouvoir donné à (si applicable)	Signature du licencié, représentant ou mandataire
LE GOUEDEC Maureen	X	Pat Barden	
LEBEAU Benjamin	X		
NOURRY Erwan	X		
PHILLIPE Léo			
PINHEIRO Thomas	X		
RENARD Julien	X		
RENARD Mathieu	X		
RENARD Margaux			

Licencié	Représentant (si moins de 16 ans)	Pouvoir donné à (si applicable)	Signature du licencié, représentant ou mandataire
ROBERT Christelle	X		
RONDINEAU Alexis			
RONDINEAU Charlie			
RONDINEAU Justine			
SERGENT Olivier	X		
TALBO-MELEC Awen			
THUILLIER Ethan			
TILLARD Arthur			

Licencié	Représentant (si moins de 16 ans)	Pouvoir donné à (si applicable)	Signature du licencié, représentant ou mandataire
TILLARD Candice	Thomas		
TILLARD Hugo			
TILLARD Maie			
TILLARD Laly			
TILLARD Louise			
VANNIER Yann	X		
VAUTEY Cyrille	X	Baudouin P-1	
VAUTEY Paul			